

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

POULINA GROUP HOLDING, S.A

Siège Social: GP1 KM 12, Ezzahra

Suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 08/04/2026, les actionnaires de la Société **POULINA GROUP HOLDING, S.A** sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le mercredi 03/06/2026 à 11H30 au siège social de la Société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes relatif à l'augmentation du capital social par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites.
- 2) Augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites.
- 3) Modification corrélative de l'article 6 des statuts.
- 4) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

POULINA GROUP HOLDING, S.A

Siège Social: GP1 KM 12, Ezzahra

La société Poulina Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire le 03 Juin 2026.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société POULINA GROUP HOLDING sa, s'est tenue régulièrement, le Mercredi 3 juin 2026 à 11h30, au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au J.O.R.T. n°50 du 29/04/2026 et au Bulletin Officiel du R.N.E. N° 107 du 30/04/2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui des commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation du capital par incorporation de réserves (sur la rubrique autres réserves) et attribution d'actions gratuites, approuve lesdits rapports et décide d'augmenter le capital de la société POULINA GROUP HOLDING par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, pour un montant de 9 000 180 Dinars, et de le ramener ainsi de 180 003 600 Dinars à 189 003 780 Dinars. Cette augmentation est réalisée par l'émission de 9 000 180 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un (1) Dinar chacune, attribuées aux actionnaires au prorata de leurs participations dans le capital social, et ce, à raison d'une (1) action nouvelle et gratuite pour vingt (20) actions anciennes.

Ces actions nouvellement créées prendront jouissance à partir du 01 Janvier 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

TROISIÈME RÉOLUTION

En conséquence de la décision précédente, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 capital social :

Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-neuf millions trois mille sept cent quatre-vingt (189 003 780) Dinars, divisé en cent quatre-vingt-neuf millions trois mille sept cent quatre-vingt (189 003 780) actions nominatives de un (01) Dinar chacune.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer les dates de distribution des actions gratuites et d'en arrêter les modalités.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi, et ce, à M. CIN n°.....du

Cette résolution mise aux voix est adoptée à